

6 mars 1978

Lettre du Président de l'URSS Léonide Brejnev du 5 janvier 1978
au Président de la Confédération au sujet de la "bombe à neutrons"

Département politique. Proposition du 23 février 1978 (annexe)
Département militaire. Co-rapport du 28 février 1978 (adhésion)

Conformément à la proposition du département politique du
23 février 1978, le Conseil fédéral

d é c i d e :

1. Le projet de réponse du Président de la Confédération au
Président du Présidium du Soviet Suprême de l'URSS est approuvé.
2. La réponse sera soumise aux autorités soviétiques par l'ambassade
de Suisse à Moscou à une date qui sera déterminée par le
département politique.
3. Le département politique publiera le communiqué de presse ci-
joint.

Extrait du procès-verbal:

- EPD 6 pour exécution
- EDI 5 (GS 3, AfU 2) pour connaissance
- EMD 4 pour connaissance
- VED 5 " "

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

SAURAT

o.324.22.URSS-MA/f1

Berne, le 23 février 1978

DistribuéeAu Conseil fédéral

Lettre du Président Léonide BREJNEV
au Président de la Confédération
au sujet de la "bombe à neutrons"

I

Le 9 janvier dernier, le Président de la Confédération a reçu des mains de M. Lavrov, Ambassadeur de l'URSS en Suisse, une lettre de M. Léonide Brejnev, Président du Présidium du Soviet Suprême de l'URSS, exposant ses objections contre la "bombe à neutrons" et demandant à la Suisse de prendre position contre cette nouvelle arme nucléaire. Le texte de la lettre est annexé, ainsi que celui d'une traduction inofficielle fournie par l'ambassade soviétique. Des lettres semblables ou identiques ont également été adressées à un grand nombre d'autres pays, y compris les membres de l'OTAN et les pays neutres européens.

II

D'après les informations dont nous disposons maintenant, seule la France a, jusqu'à ce jour, répondu à la lettre de M. Brejnev. (Il est donc inexact, comme nous l'avions dit précédemment, que la République Fédérale d'Allemagne ait déjà répondu). Le Président Giscard d'Estaing a rappelé la position particulière de la France -

- 2 -

sa politique de défense et sa position en matière de désarmement, y compris son refus d'adhérer au traité de non-prolifération (TNP)- et a souligné qu'aux yeux de la France la "bombe à neutrons" ne se distingue pas substantiellement des autres armes atomiques; il a donc repoussé implicitement les thèses de M. Brejnev. Les pays de l'OTAN se concertent sans hâte; ils semblent être d'accord pour faire observer d'abord que la "bombe à neutrons" n'est pas une arme offensive, mais défensive, ensuite que l'URSS elle-même fabrique des armes nouvelles (missile SSX 20) dont la portée couvre toute l'Europe, enfin que la question de la "bombe à neutrons" ne peut pas être isolée de l'ensemble des problèmes d'équilibre stratégique à l'étude dans les négociations SALT et MBFR. Le gouvernement suédois compte répondre avant la fin du mois, après avoir consulté l'opposition; le texte qu'il a approuvé fait observer que la "bombe à neutrons" est le résultat de la course aux armements, que la Suède a condamnée à maintes reprises. En Autriche, un projet de lettre a été approuvé, mais le chancelier Kreisky hésite à répondre encore par écrit, car il a déjà discuté la question avec M. Brejnev au cours de sa récente visite à Moscou; le projet fait observer d'abord que l'Autriche manque des informations techniques nécessaires pour évaluer les conséquences technologiques et stratégiques, notamment en ce qui concerne les rapports de force régionaux et globaux, qu'entraîneraient la production et le déploiement éventuels des armes en question; il rappelle ensuite que l'Autriche a, dans le Traité d'Etat, renoncé à la fabrication et à la possession d'armes atomiques et qu'elle a par la suite adhéré au traité de non-prolifération; il souligne que les Etats détenteurs d'armes nucléaires sont ceux à qui il incombe en premier lieu de freiner la course qui se poursuit dans ce domaine; enfin, ajoute le projet, l'Autriche saluera toute mesure efficace qui sera prise contre le développement, la production et le déploiement d'armes de destruction massive.

Comme les Etats susmentionnés, le Département politique estime que la courtoisie internationale et le souci de relations correctes

- 3 -

avec l'URSS demandent que la lettre de M. Brejnev reçoive une réponse signée du Président de la Confédération et de son chancelier. Il est évident toutefois que la Suisse ne saurait prendre parti dans le différend qui oppose, au sujet de cette arme, l'URSS aux Etats-Unis.

La lettre de M. Brejnev cherche à présenter ce qu'il appelle la "bombe à neutrons" et que les Américains désignent par la circonlocution "arme à faible capacité de destruction et fortes radiations" (low destructiveness, high radiation weapon) comme une arme entièrement nouvelle et nettement plus terrifiante que les bombes nucléaires construites jusqu'à maintenant. Les informations dont nous disposons nous permettent d'affirmer que tel n'est pas le cas. En revanche, la "bombe à neutrons" est considérée par les pays de l'OTAN comme une réplique efficace à la supériorité numérique massive que les forces du Pacte de Varsovie n'ont cessé de développer au cours des dernières années dans le domaine conventionnel, notamment en matière de blindés. C'est donc dans le contexte de l'équilibre des forces plutôt que dans celui du désarmement ou de la limitation des armements que la question de la "bombe à neutrons" doit être vue. Ce que M. Brejnev cherche à empêcher, c'est un redressement de l'équilibre des forces en Europe au profit de l'OTAN. Il va sans dire que notre politique de neutralité nous interdit toute prise de position dans cette affaire.

En outre, il paraît opportun que la Suisse, comme d'autres pays, évoque la contribution qu'elle a déjà apportée à la prévention du danger nucléaire en adhérant au traité de non-prolifération et qu'elle rappelle les obligations que les parties contractantes, y compris les puissances nucléaires, ont contractées dans ce traité, notamment à l'article IV (garantie du droit à la recherche, à la production et à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques) et à l'article VI (engagement de toutes les parties de tendre à la cessation de la course aux

- 4 -

armements nucléaires, au désarmement nucléaire et au désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace).

III

La réponse du Conseil fédéral devrait être remise aux autorités soviétiques par notre ambassade à Moscou, selon les usages diplomatiques. La date de la remise ne devrait pas manifester un empressement excessif.

IV

Après la remise, un communiqué de presse devrait être publié, qui informe le peuple suisse de la teneur de notre réponse. Nous avons préparé à cet effet le projet ci-joint.

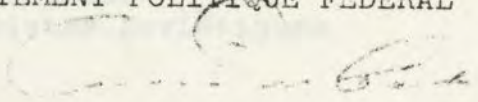
V

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de

proposer :

1. Le projet ci-joint de réponse du Président de la Confédération au Président du Présidium du Soviet Suprême de l'URSS est approuvé.
2. La réponse sera remise aux autorités soviétiques par l'ambassade de Suisse à Moscou à une date qui sera déterminée par le Département politique.
3. Le Département politique publiera le communiqué de presse ci-joint.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL


P. Aubert

Berne, le

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 5 janvier dernier. C'est avec grand intérêt que nous avons pris connaissance des vues que vous y exprimez au sujet de problèmes relatifs aux armes nucléaires.

Le Conseil fédéral partage les inquiétudes que suscite la poursuite de la course aux armements et a conscience des questions complexes que pose le développement d'armes nucléaires nouvelles. Il relève cependant que la solution de ces questions incombe en premier lieu aux grandes puissances nucléaires et espère vivement que celles-ci réaliseront dès que possible des progrès substantiels vers la maîtrise et la limitation des armements, notamment dans le domaine nucléaire. A ce propos, il suit avec attention les négociations et discussions qui se déroulent dans les conférences qui traitent de ce sujet.

La Suisse a fait connaître sa position et apporté sa contribution à la prévention du danger nucléaire en adhérant au traité de non-prolifération des armes nucléaires. Elle s'attend que les puissances détentrices de telles armes s'acquitteront comme elle, avec diligence, des obligations qu'elles ont contractées dans ce traité, en particulier dans ses articles IV et VI.

Son Excellence Monsieur Léonide BREJNEV
Président du Présidium du Soviet Suprême
de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques

M O S C O U

C'est dans cet espoir que nous vous prions, Monsieur le Président, d'accepter les assurances de notre haute considération.

LE CHANCELIER

LE PRESIDENT
DE LA CONFEDERATION

Le 10 janvier dernier, la Présidence de la Confédération a
 l'honneur de recevoir de M. Leonide Brajnev, Président du Présidium du Soviet Supérieur de l'URSS, exposant ses objections contre la "bombe à neutrons"
 et sa réponse, remise le..... par notre.....
 Le Conseil fédéral relève qu'il incombe en premier lieu aux
 puissances nucléaires d'apporter des solutions aux questions
 liées au développement de nouvelles armes nucléaires
 et de soulager les inquiétudes que suscite la poursuite de la course
 armée. Il exprime l'espoir que des progrès substantiels vers
 la maîtrise et la limitation des armements nucléaires seront accom-
 plis dès que possible dans les conférences qui traitent de ce sujet.
 Il relève que la Suisse a déjà fait connaître sa position et appor-
 tée sa contribution à la prévention du danger nucléaire en adhérant
 au traité de non-prolifération des armes nucléaires, et qu'elle
 entend que les puissances détentrices de telles armes s'acquittent
 avec elle, avec diligence, des obligations qu'elles ont con-
 tractées dans ce traité, en particulier dans ses articles IV et VI.
 L'article IV garantit l'utilisation pacifique de l'énergie atomique
 et l'article VI entraine les parties contractantes à poursuivre de
 leur foi leurs efforts visant l'arrêt de la course aux armements
 nucléaires et le désarmement.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 9 janvier dernier, le Président de la Confédération a reçu des mains de l'ambassadeur de l'URSS à Berne, M. Lavrov, une lettre de M. Léonide Brejnev, Président du Présidium du Soviet Suprême de l'URSS, exposant ses objections contre la "bombe à neutrons". Dans sa réponse, remise le..... par notre..... à Moscou, le Conseil fédéral relève qu'il incombe en premier lieu aux grandes puissances nucléaires d'apporter des solutions aux questions complexes que pose le développement de nouvelles armes nucléaires et de soulager les inquiétudes que suscite la poursuite de la course aux armements. Il exprime l'espoir que des progrès substantiels vers la maîtrise et la limitation des armements nucléaires seront accomplis dès que possible dans les conférences qui traitent de ce sujet. Il relève que la Suisse a déjà fait connaître sa position et apporté sa contribution à la prévention du danger nucléaire en adhérant au traité de non-prolifération des armes nucléaires, et qu'elle s'attend que les puissances détentrices de telles armes s'acquitteront, comme elle, avec diligence, des obligations qu'elles ont contractées dans ce traité, en particulier dans ses articles IV et VI. L'article IV garantit l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et l'article VI astreint les parties contractantes à poursuivre de bonne foi leurs efforts visant l'arrêt de la course aux armements nucléaires et le désarmement.

P r e s s e m i t t e i l u n g

Am 9. Januar 1978 überbrachte der sowjetische Botschafter in Bern, Lawrow, dem Bundespräsidenten ein Schreiben des Vorsitzenden des Obersten Sowjets der UdSSR, Leonid Breschnew, worin Einwände der Sowjetunion gegen die "Neutronenbombe" dargelegt werden.

In der von unserem in Moskau am übermittelten Antwort hält der Bundesrat fest, dass es in erster Linie Sache der kernwaffenbesitzenden Grossmächte sei, sich um Lösungen in der komplexen Frage der Entwicklung neuer Kernwaffen zu bemühen und gleichzeitig das ihrige dazu beizutragen, damit die mit dem ständig weiter fortschreitenden Wettrüsten verbundenen Besorgnisse beschwichtigt werden. Er gibt der Hoffnung Ausdruck, dass so bald wie möglich an den hiermit befassten Konferenzen wesentliche Fortschritte auf eine Kontrolle und Beschränkung der nuklearen Rüstung hin erzielt werden können. Der Bundesrat betont, dass die Schweiz ihren Standpunkt bereits dargelegt und ihren Beitrag zur Verminderung der Nukleargefahr mit dem Beitritt zum Vertrag über die Nichtverbreitung von Kernwaffen geleistet hat. Die Schweiz erwartet, dass die Nuklearmächte mit Beschleunigung den Verpflichtungen, wie sie in diesem Vertrag, insbesondere in den Artikeln IV und VI enthalten sind, nachkommen werden. Artikel IV garantiert die friedliche Nutzung der Kernenergie. Artikel VI verpflichtet die Vertragsparteien, aufrichtig und zielstrebig ihre Bemühungen um die Beendigung des nuklearen Wettrüstens und die Abrüstung fortzusetzen.

TRADUCTION NON-OFFICIELLE, FOURNIE PAR L'AMBASSADE D'URSS, DE
DE LA LETTRE DE M. BREJNEV

Monsieur le Président,

Je crois nécessaire de vous faire part de certaines idées concernant la question qui prend ces derniers temps une urgence toujours grandissante. Il s'agit des projets du déploiement de l'arme à neutrons en Europe Occidentale, qui sont discutés à l'OTAN. Cette question se trouve actuellement au coeur des problèmes qui préoccupent les gouvernements, les parlements et les organismes militaires des pays concernés, mais aussi de larges masses populaires, des partis, des organisations sociales.

Vous n'ignorez certainement pas notre position en ce qui concerne les projets de la mise au point de l'arme à neutrons et de son déploiement en Europe Occidentale. Elle est négative par excellence. Au fond c'est une nouvelle direction que prend la course aux armements avec toutes les conséquences dangereuses qui en découlent; un coup puissant est porté à l'espoir des gens d'écarter la menace d'une guerre nucléaire. Dans ce contexte où les intérêts vitaux des pays et des peuples sont mis en jeu, je m'adresse à Vous-même et aux dirigeants de certains autres Etats participants à la Conférence européenne.

Nous savons que beaucoup d'Etats européens sont alarmés par les projets de la mise au point et du déploiement de l'arme à neutrons.

- 2 -

Or, ce n'est un secret pour personne que pendant la session de décembre de l'OTAN les représentants des Etats-Unis ont obstinément continué à rechercher l'accord de leurs alliés européens pour le déploiement de l'arme à neutrons sur leurs territoires. La préoccupation et due également aux réactions que cela provoque dans les milieux responsables des pays européens membres de l'OTAN. Si au niveau politique on y fait preuve de doutes et d'hésitation les militaires discutent déjà des aspects pratiques du déploiement de la bombe à neutrons en Europe et de son emplaceur éventuelle et l'on entreprend des tentatives de minimiser la menace qui surgit.

Je voudrais le dire sans ambages : nous ne pouvons voir dans de telles tentatives qu'une manifestation du désir de duper tous ceux dans le monde qui sont actuellement de plus en plus alarmés, qui élèvent toujours plus haut les voix de protestation contre la bombe à neutrons. En effet, peut-on croire que la bombe à neutrons une fois employée le sera à l'échelle réduite, rien que sur le champ de bataille et contre telle ou telle arme ? Si l'on veut vraiment réfléchir sur la base des notions militaires, il est clair que dans les conditions d'un tel conflit ce sont les circonstances qui vont imposer la logique d'actions aux deux parties.

De par sa nature et ses capacités d'anéantissement l'arme à neutrons peut atteindre non seulement des hommes en uniforme, mais des masses énormes de population elles aussi. C'est une arme inhumaine de destruction massive qui est dirigée contre les peuples. Son apparition ne rendra pas plus faible l'éventualité d'un affrontement nucléaire, mais la renforcera. Les faits sont tels que la bombe à neutrons une fois employée une faux meurtrière s'abattra sur les territoires des pays entiers sans respect pour les frontières nationales et ne laissant probablement pas intact un seul pied de terre.

- 3 -

Et encore, si l'arme nucléaire est conçue aujourd'hui avec des véhicules porteurs donnés, le lendemain d'autres moyens d'un autre rayon d'action pourront être équipés de cette charge. Aujourd'hui elle a une telle puissance et demain cette dernière accusera une augmentation de dizaines et de centaines de fois. C'est là une loi de la course aux armements si une des parties a l'intention d'entamer une nouvelle spire.

Les projets ayant trait à la bombe à neutrons ont dès maintenant des répercussions négatives pour le climat politique mondial; leur réalisation entraînerait davantage de frais. Comment faudrait-il voir les négociations actuellement en cours sur un certain nombre de problèmes importants de l'endiguement de la course aux armements si parallèlement on accélérerait le déploiement de l'arme à neutrons ? Il ne resterait que peu de chose de la foi que les gens nourrissent à l'égard des voies du règlement des problèmes du désarmement et au succès des négociations. Dans certains cas ces dernières pourraient être menacées de rupture.

Comment peut-on envisager une confiance mutuelle sur le continent européen et dans les affaires internationales dans leur ensemble, comment peut-on oser parler d'une détente militaire, de la réduction de la menace nucléaire si les Etats membres de l'OTAN misent sur la nouvelle arme ultraperfectionnée qui est dirigée, on ne le cache pas, contre l'Union Soviétique et les autres pays socialistes ?

Nous savons bien sûr que votre pays est étranger aux projets de la mise au point et du déploiement de l'arme nucléaire. Cependant bien que ce soient les autres qui décident de la bombe à neutrons, la décision prise mettrait en marche de tels développements que personne ne pourrait rester de côté. Quelle sera la

- 4 -

valeur réelle de la politique de la détente l'attachement à laquelle constitue une des bases proclamées de la politique de votre pays si les projets relatifs à la bombe à neutrons sont tout de même mis en réalisation ? Car enfin beaucoup d'acquis positifs tomberaient en poussière, acquis qu'on a eu tant de peine à accumuler au cours de ces dernières années, y compris grâce aux efforts conjoints de tous les Etats participants à la Conférence européenne.

Vous comprenez que les Etats-Unis et les autres pays de l'OTAN optant pour la bombe à neutrons, l'Union Soviétique se verra dans l'obligation de répondre à ce défi, à savoir d'agir la même manière que nous l'avons fait à l'époque de l'apparition de l'arme nucléaire. Nous ne sommes pas en droit de transiger sur la sécurité de notre peuple et sur celle de nos alliés.

Cependant il existe une possibilité à opposer à l'accroissement dangereuse de la course aux armements et nous la prônons. Vous savez sans doute que dans mon discours à la fin de l'année passée j'ai proposé de se mettre d'accord pour renoncer mutuellement à produire l'arme à neutrons. Je réaffirme aujourd'hui cette proposition. Nous sommes prêts à conclure un accord approprié et nous sommes toujours prêts à entamer les négociations y relatives. Un tel accord serait conforme à l'esprit du temps, aux intérêts du renforcement de la paix et de la détente et aux aspirations des peuples.

Je voudrais espérer que votre gouvernement se prononcera en faveur de cette voie tant qu'il existe une possibilité de s'arranger pour renoncer à l'arme à neutrons.

Avec considération

le 5 janvier 1978

L. BREJNEV

Уважаемый господин Президент,

Считаю необходимым поделиться с вами некоторыми мыслями по вопросу, который приобретает в последнее время все большую остроту. Речь идет об обсуждаемых в НАТО планах размещения в Западной Европе нейтронного оружия. Этот вопрос стоит сейчас в центре внимания не только правительств, парламентов и военных ведомств соответствующих стран, но и широких народных масс, партий, общественных организаций.

Наша позиция в отношении планов создания нейтронного оружия и размещения его в Западной Европе Вам, конечно, известна. Она резко отрицательная. Если взять суть дела, то открывается новое направление гонки ядерных вооружений со всеми вытекающими из этого опасными последствиями, наносится сильный удар по надеждам людей на устранение угрозы ядерной войны. В такой ситуации, когда на карту поставлены жизненно важные интересы стран и народов, я и обращаюсь к Вам и руководителям ряда других государств - участников Общеввропейского совещания.

Мы знаем, что серьезную тревогу в связи с планами создания и размещения нейтронного оружия испытывают многие европейские государства.

Между тем ни для кого не секрет, что на декабрьской сессии НАТО представители Соединенных Штатов со всей настойчивостью продолжали добиваться согласия своих европейских союзников на размещение нейтронного оружия на их территории. Настороженность вызывает и то, как реагируют на все это в ответственных кругах самих европейских стран НАТО. Если на политическом уровне там еще проявляются сомнения, колебания, то военные деятели обсуждают уже практические аспекты размещения нейтронной бомбы в Европе и ее возможного использования, причем предпринимаются попытки преуменьшить возникающую угрозу.

Скажу прямо: такие попытки мы можем расценить лишь как стремление сбить с толку тех в мире, кто испытывает сейчас растущую тревогу, поднимает, и все громче, голос протеста против нейтронной бомбы. Можно ли, в самом деле, поверить, что нейтронное оружие, если его пустят в ход, будет применяться в ограниченных масштабах, только на поле боя и только против того или иного рода войск? Если уж мыслить военными категориями, то ясно, что в условиях подобного конфликта обстоятельства продиктуют свою логику действий той и другой стороны.

А по природе своей, по своим истребительным свойствам нейтронное оружие может поражать не только людей, одетых в военную форму, но и огромные массы населения. Это — бесчеловечное оружие массового уничтожения, направлено оно против народов. Его появление на свет не ослабит вероятность ядерного столкновения, а усилит ее. Реальность такова, что если нейтронное оружие когда-либо будет применено, то губительная коса пройдет по территории целых стран, не признавая государственных границ, не оставляя, наверное, ни одной пяди земли незатронутой.

К тому же, если сегодня нейтронное оружие мыслится в увязке с одними средствами доставки, то завтра, послезавтра им могут быть оснащены другие средства, иной дальности действия. Сегодня это оружие имеет одну мощность, а завтра — в десятки, в сотни раз большую. Такова закономерность гонки вооружений, коль скоро одна сторона намерена начать ее новый виток.

Планы, связанные с нейтронным оружием, уже сейчас вредно сказываются на мировой политической атмосфере, а реализация их была бы сопряжена с еще большими издержками. В каком свете предстали бы переговоры, которые ведутся сейчас по ряду крупных вопросов сдерживания гонки вооружений, если бы одновременно форсировалось развертывание нейтронного оружия? Немного осталось бы от веры людей в пути решения проблемы разоружения, в успех переговоров. Да и сами переговоры в ряде случаев были бы поставлены под угрозу срыва.

Какое же может быть взаимное доверие на европейском континенте и в международных делах в целом, о какой военной разрядке, уменьшении ядерной опасности можно говорить, если государства НАТО сделают ставку на новое изощренное оружие, направленное — и этого не скрывают — против Советского Союза и других социалистических стран.

Мы, конечно, знаем, что ваша страна непричастна к планам создания и размещения нейтронного оружия. Но, хотя решение по вопросу о нейтронной бомбе принимается другими, оно привело бы в движение такую цепь событий, когда никто не мог бы остаться в стороне. Какова будет реальная цена политике разрядки, приверженность к которой является одной из провозглашенных основ политического курса вашей страны, если планы с нейтронной бомбой все же начнут реализовываться? Ведь пошло бы прахом многое из того полезного для сотрудничества и безопасности в Европе, что с таким трудом удалось достигнуть в последние годы, в том числе совместными усилиями всех государств — участников Общеввропейского совещания.

Вы понимаете, что если выбор США и других стран НАТО будет в пользу нейтронной бомбы, то это поставит Советский Союз перед необходимостью дать ответ на вызов, то есть действовать так, как мы были вынуждены действовать, когда появилось атомное оружие. Безопасностью нашего народа, безопасностью наших союзников мы не имеем права поступиться.

Но есть альтернатива опасному усилению гонки вооружений, и мы ее выдвигаем. Вы, очевидно, знаете, что в своем выступлении в самом конце прошлого года я предложил договориться о взаимном отказе от производства нейтронного оружия. Я подтверждаю это предложение и сейчас. Мы готовы заключить соответствующее соглашение, готовы приступить к переговорам об этом в любой момент. Такое соглашение отвечало бы духу времени, интересам укрепления мира и разрядки, чаяниям народов.

Хотел бы надеяться, что ваше правительство выступит в поддержку этой альтернативы, пока еще есть возможность достигнуть договоренности об отказе от нейтронного оружия.

С уважением

Л. БРЕЖНЕВ

5 января 1978 года

Lamm

Die russische Forderung
der Nuklearverzicht
S. 11/12